



Proche et Moyen-Orient — Analyse

Bande de Gaza : le risque de l'enlisement

Alors que le cessez-le-feu vacille un peu plus chaque jour, les États-Unis, les pays médiateurs, les États arabes, poussent à accélérer le processus censé mener à la paix dans la bande de Gaza. La « deuxième phase », cependant, semble difficile à engager. Une nouvelle rencontre est prévue lundi entre Trump et Nétanyahou.

Gwenaelle Lenoir

28 décembre 2025 à 17h24

Dans la bande de Gaza, la fin de l'année 2025, si elle est moins sanglante que son début, est loin de ressembler à la paix. Le cessez-le-feu signé le 9 octobre 2025 n'en est pas vraiment un : plus de quatre cents Palestiniens ont été tué·es par l'armée israélienne depuis son entrée en vigueur, trois soldats israéliens l'ont été par des factions palestiniennes.

Les violations de toute sorte sont quotidiennes et nombreuses, plus de quatre cents commises par la partie israélienne ont été recensées. Le Hamas doit encore remettre la dépouille d'un homme enlevé le 7-Octobre. L'aide, entravée par l'administration militaire israélienne, n'entre pas comme convenu dans le plan Trump, les Gazaoui·es n'ont ni abris capables de les protéger des intempéries hivernales ni engins de terrassement pour commencer le nettoyage du territoire. Les tentes de fortune ont encore été inondées dimanche après une nuit de fortes pluies.

Pourtant, tout le monde pousse à l'entrée dans la deuxième phase : les États médiateurs – Égypte, Qatar et Turquie, en tête –, tous ceux qui ont applaudi le « sommet pour la paix » de Charm el-Cheikh encensant le plan Trump, et le président états-unien lui-même.

Le paradoxe n'est qu'apparent : cette deuxième phase marquerait, si elle est effectivement mise en œuvre, l'entrée dans un processus politique. Si bancal soit-il, on

imagine, dans les cercles dirigeants et diplomatiques à travers la planète, que parler de la gouvernance du territoire palestinien éloignerait les risques d'une reprise de la guerre génocidaire.

« *Les États-Unis ne veulent pas d'un retour à la guerre car ils ont pour le moment d'autres priorités, dont le Venezuela*, analyse Nicolas Dot-Pouillard, chercheur associé à l'Institut français du Proche-Orient (Ifpo). *Et puis Trump s'est engagé dans cette promesse de paix. Les trois États médiateurs eux aussi ont mis en jeu leur crédibilité régionale et internationale.* »



Un bâtiment détruit à Al-Saftawi, dans le nord de la bande de Gaza, le 10 décembre 2025. © Photo Bashar Taleb / AFP

Et la reprise de l'anéantissement de la bande de Gaza leur porterait préjudice : le Qatar joue dans cette affaire son rôle de puissance médiatrice pour d'autres conflits, l'Égypte craint plus que tout une expulsion massive de la population gazaouie vers le Sinaï et la Turquie se préoccupe de la stabilisation de la Syrie.

Malgré ces intérêts convergents, malgré les appels pressants, rien ne progresse. La réunion en Floride le 19 décembre des trois médiateurs avec Steve Witkoff, l'envoyé spécial de Donald Trump pour la paix au Proche-Orient, la première depuis la signature du cessez-le-feu, n'a rien donné.

Passer au processus politique

Il sera à coup sûr encore fortement question de cette deuxième phase lors de la nouvelle rencontre entre le

premier ministre israélien et le président états-unien le 29 décembre, la cinquième depuis son retour à la Maison-Blanche en janvier 2025. Même si Benyamin Nétanyahou compte bien plaider pour une nouvelle guerre contre l'Iran, affirmait il y a quelques jours le média états-unien NBC News. Les deux hommes doivent se voir à Mar-a-Lago, dans la résidence de Floride de Donald Trump, où il passe les fêtes de fin d'année.

Encore un paradoxe : si l'expression « deuxième phase » n'est mentionnée nulle part en toutes lettres – et les mots ont leur importance dans les traités internationaux –, elle fait consensus car elle marque le passage de la cessation des hostilités au plan politique et a déjà été utilisée dans les plans de résolution précédents, par exemple celui de janvier 2025. Elle n'avait à l'époque même pas connu un début de mise en œuvre.

Elle doit donc œuvrer à rebâtir une gouvernance dans l'enclave côtière très largement détruite et la stabiliser. Pour cela, les deux documents de référence internationale, le plan Trump en vingt points et la Résolution 2803 du Conseil de sécurité des nations-unies, prévoient à la fois le désarmement des factions palestiniennes, en premier lieu du Hamas, et le retrait des troupes israéliennes du territoire.

« Gaza est supposée être placée sous tutelle internationale, avec un rôle symbolique des Palestiniens, mis là pour s'occuper du ramassage des ordures et du réseau des égouts. »

Mouin Rabbani, chercheur associé non résident au Middle East Council on Global Affairs

Le processus doit se dérouler sous l'égide d'un Conseil de paix, organisme transitoire qui aura pour tâche, dit le texte de la résolution 2803, de « *guider la reconstruction de Gaza et d'en coordonner le financement [...] jusqu'à ce que l'Autorité palestinienne ait mené à bonne fin son programme de réformes comme prévu dans diverses propositions, notamment le plan de paix de 2020 du président Trump et l'initiative franco-saoudienne, et qu'elle puisse reprendre le contrôle de Gaza en toute sécurité et dans de bonnes conditions* ». »

Ce Conseil de paix sera, selon la volonté de Donald Trump, présidé par lui-même. Le reste de sa composition n'est pas encore déterminé. Il a été question de nommer

l'ancien premier ministre Tony Blair comme numéro deux, ce qui a suscité une levée de boucliers dans les pays arabes. Le Britannique, fervent soutien de Georges W. Bush dans sa destruction de l'Irak et acteur du Quartet pour le Moyen-Orient dans les années 2010, a en effet laissé le souvenir d'un affairiste aligné totalement sur les intérêts israéliens. Son nom semble avoir finalement été écarté au profit de Nickolay Mladenov, diplomate et ancien ministre de la défense bulgare, réputé très proche des Émirats arabes unis, eux-mêmes meilleurs alliés d'Israël dans le golfe Persique.

Ce Conseil de paix risque d'avoir comme principale caractéristique d'être en fait un aréopage de personnalités internationales ayant les faveurs de Donald Trump. Il devra pourtant superviser une administration locale, technocratique et sans pouvoir politique, composée de Palestiniens de la bande de Gaza accepté·es par toutes les parties en présence, gérant les affaires courantes.

Sous l'ombre du Conseil de paix également, une administration militaire internationale, la Force internationale de stabilisation, devrait être mise en place. Elle sera chargée, explicite encore la résolution 2803, de « *sécuriser les zones frontalières ; stabiliser la situation en matière de sécurité, et ce en assurant la démilitarisation de la bande de Gaza, y compris en procédant à la destruction des infrastructures militaires, terroristes et offensives [...] protéger les civils, y compris les opérations humanitaires ; former les forces de police palestiniennes dûment sélectionnées et leur prêter appui ; se coordonner avec les États concernés pour sécuriser les couloirs humanitaires* ». »

Son action conditionnera le retrait de l'armée israélienne du territoire palestinien, à l'exception d'une zone tampon qui existait de fait avant le 7-Octobre.

Passer de la théorie à la pratique et des intentions au terrain est souvent périlleux en matière de conflit. La mise en œuvre de la deuxième phase en est une illustration éclatante tant les obstacles sont nombreux. Premier obstacle : le flou de l'ensemble et l'absence des premiers concernés, à savoir les Palestiniens. Rien n'est détaillé, ni les mandats des différents organismes, ni leur composition, ni le calendrier. Rien n'a été discuté avec des représentants palestiniens.

« Tout doit encore être négocié, en fait, souligne Mouin Rabbani, chercheur associé non résident au Middle East Council on Global Affairs, un think tank basé à Doha. Et nous voyons là la contradiction fondamentale du plan dans son ensemble. Car Gaza est supposée être placée sous tutelle internationale, avec un rôle symbolique des Palestiniens, mis là pour s'occuper du ramassage des ordures et du réseau des égouts, sans aucun rôle pour l'Autorité palestinienne. Mais les pays censés participer financièrement ou avec des troupes à cette tutelle ont clairement indiqué exiger une perspective politique, sous la forme de progrès crédibles, irréversibles et assortis d'un calendrier précis vers la création d'un État palestinien indépendant. Ils ont signalé leur refus d'agir comme une milice israélienne et de combattre le Hamas au nom d'Israël. »

Deuxième obstacle, découlant du premier : la difficulté de recruter. « Pour constituer le gouvernement technocratique, tout le monde fait sa liste, l'Autorité palestinienne, le Hamas, l'Égypte, et à la fin, ce sont les Américains qui les examinent et décident quel Palestinien est acceptable, quel autre ne l'est pas, assure une source très proche des négociations. Moi, je n'irai certainement pas siéger dans une administration locale où je recevrais mes ordres des Américains, donc des Israéliens. »

Les États ne se bousculent pas au portillon pour intégrer la force internationale de stabilisation. La Turquie veut en être, mais Israël refuse, jugeant Ankara trop proche du Hamas et se trouvant en état en guerre larvée contre elle en Syrie.

« L'Indonésie, les États du Golfe, l'Égypte, la Jordanie ne veulent pas être perçues par les Palestiniens comme une force d'occupation qui pourrait, par exemple, répéter l'expérience de la force multinationale de sécurité au Liban en 1982 », décrypte Nicolas Dot-Pouillard. Cette dernière s'était retrouvée bien malgré elle partie prenante au conflit et avait fini par plier bagage après que les contingents états-unien et français avaient été visés par un double attentat en octobre 1983.

La semi-concession du Hamas...

Les pays pressentis craignent de se retrouver à devoir désarmer un Hamas réticent, voir leurs troupes affronter des groupes armés et se heurter aussi à des militaires

israéliens peu enclins à se retirer.

Car sur le terrain, les acteurs de la guerre génocidaire ne donnent aucun signe de vouloir faciliter la mise en œuvre de cette deuxième phase du plan Trump telle qu'esquissée dans les documents.

Dans la dernière livraison, le 24 décembre, de son magazine *Our Narrative*, le Hamas rejette toute intervention politique étrangère et affirme que les questions nationales doivent être réglées par « la discussion palestinienne interne afin de parvenir à un consensus fondé sur les intérêts supérieurs de notre peuple palestinien et le rejet de la tutelle et des diktats extérieurs sur notre décision nationale indépendante ».

Il se félicite d'avoir obtenu le cessez-le-feu après « deux ans d'une résistance légendaire » et ne mentionne absolument pas son désarmement. Celui-ci constitue pourtant un point clé du plan de paix, dans les vingt points de Trump comme dans la résolution 2803 ou l'initiative franco-saoudienne.

Selon la source proche des négociateurs, le Hamas aurait assuré aux services de renseignement égyptiens accepter de remettre à l'Égypte ses armes lourdes, comme les mortiers, RPG, drones et de révéler les lieux de fabrication des armes. Une semi-concession car, ajoute cette même source, son arsenal, dans cette catégorie d'engins, est aujourd'hui peu fourni. Surtout, les brigades Ezzedine al-Qassam, branche militaire du mouvement, sont éclatées en groupes dispersés et manquent d'un commandement unifié qui pourrait faire appliquer les décisions prises par le niveau politique.

« Et s'il garde ses armes légères, il conservera son contrôle sur la population et continuera de régner sur le territoire », reprend la source, très sceptique quant à la deuxième phase.

... et la ligne jaune israélienne

Israël, de son côté, a accepté le cessez-le-feu sous pression états-unienne et montre sur le terrain qu'il ne s'inscrit pas dans un processus de fin totale de la guerre génocidaire. L'armée israélienne, qui contrôle encore au moins 54 % de l'enclave côtière, déplace la « ligne jaune » de démarcation vers l'ouest, réduisant le

territoire sur lequel s'entasse la population gazaouie. Il est même question, selon plusieurs sources, d'une occupation permanente de la partie est de la bande de Gaza, dans laquelle la reconstruction bénéficierait aux Palestiniens·nes « méritant·es », alors que la partie ouest, elle, serait vouée à rester en ruine.

Israël semble en tout cas pour l'instant mettre en œuvre à Gaza la même stratégie que celle en cours au Liban depuis la signature du cessez-le-feu en novembre 2024 : vagues d'assassinats ciblés et tueries de civils, combinés à des conquêtes territoriales.

Cette deuxième phase peut-elle, dans ces conditions, voir le jour ? « *Donald Trump peut très bien annoncer la création du Conseil de paix, qu'il présentera comme le plus*

grand pas vers la paix au Moyen-Orient depuis trois mille ans, et la situation actuelle sur le terrain restera en l'état, affirme Mouin Rabbani. *Après tout, pour lui, ce sont les apparences qui comptent. Tout le monde s'en arrangera du moment que Gaza ne fait plus les grands titres. Y compris les États du golfe Persique. »*

Mais le chercheur ajoute aussitôt : « *Évidemment, un tel statu quo ne règle rien et ne pourra durer éternellement.* » Bref, souhaiter du courage aux habitant·es du Moyen-Orient est un vœu raisonnable pour 2026. Leur souhaiter la paix relève de l'utopie.

Gwenaelle Lenoir

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau